



Communiqué de presse

Sécurité d'approvisionnement en gaz naturel pour l'hiver 2022-2023 : Gaznat a rempli ses obligations

Vevey, le 5 septembre 2022 – **Gaznat confirme avoir constitué une réserve de gaz supplémentaire et contracté des options d'achat de gaz, répondant ainsi aux exigences de l'ordonnance du 18 mai 2022 sur la garantie des capacités de livraison en cas de pénurie grave de gaz naturel.**

En complément des contrats de gaz passés pour l'hiver à venir, Gaznat a acheté des capacités de stockage supplémentaires pour atteindre l'objectif de 15 % de la consommation moyenne annuelle, comme demandé par voie d'ordonnance par le Conseil fédéral. Par ailleurs, elle complète actuellement ses capacités de stockage pour atteindre un taux de remplissage de 100% ces prochains jours.

L'approvisionnement de la Suisse occidentale devrait être assuré pour l'hiver prochain, puisque Gaznat a réservé non seulement des capacités de stockage en France, mais surtout des capacités de transport qui connectent le réseau Gaznat directement au réseau de transport français jusqu'à Etrez. Ces capacités sont garanties par le contrat inter-Etats mettant Gaznat sur pied d'égalité avec les distributions publiques de l'Est de la France pour l'accès au gaz stocké.

En cas de nécessité, Gaznat pourra également faire appel à court terme aux volumes supplémentaires, acquis sur le marché sous forme d'options de livraison. Ces volumes totalisent 20% de la consommation moyenne hivernale (d'octobre à avril).

« Avec la mise en place de l'ensemble de ces mesures et des stockages de gaz en Europe qui se remplissent avec deux mois d'avance sur le programme planifié, je me sens plus rassuré concernant la sécurité de l'approvisionnement en gaz de l'hiver prochain. », précise René Bautz, Directeur général de Gaznat.

Toutes les dispositions possibles ont ainsi été prises par Gaznat dans le but de réduire un risque de pénurie de gaz pour l'hiver à venir. Il revient à la Confédération de poursuivre ses efforts pour finaliser des accords de solidarité avec les pays voisins, ceci afin de garantir la livraison physique de ces volumes de gaz depuis l'étranger.



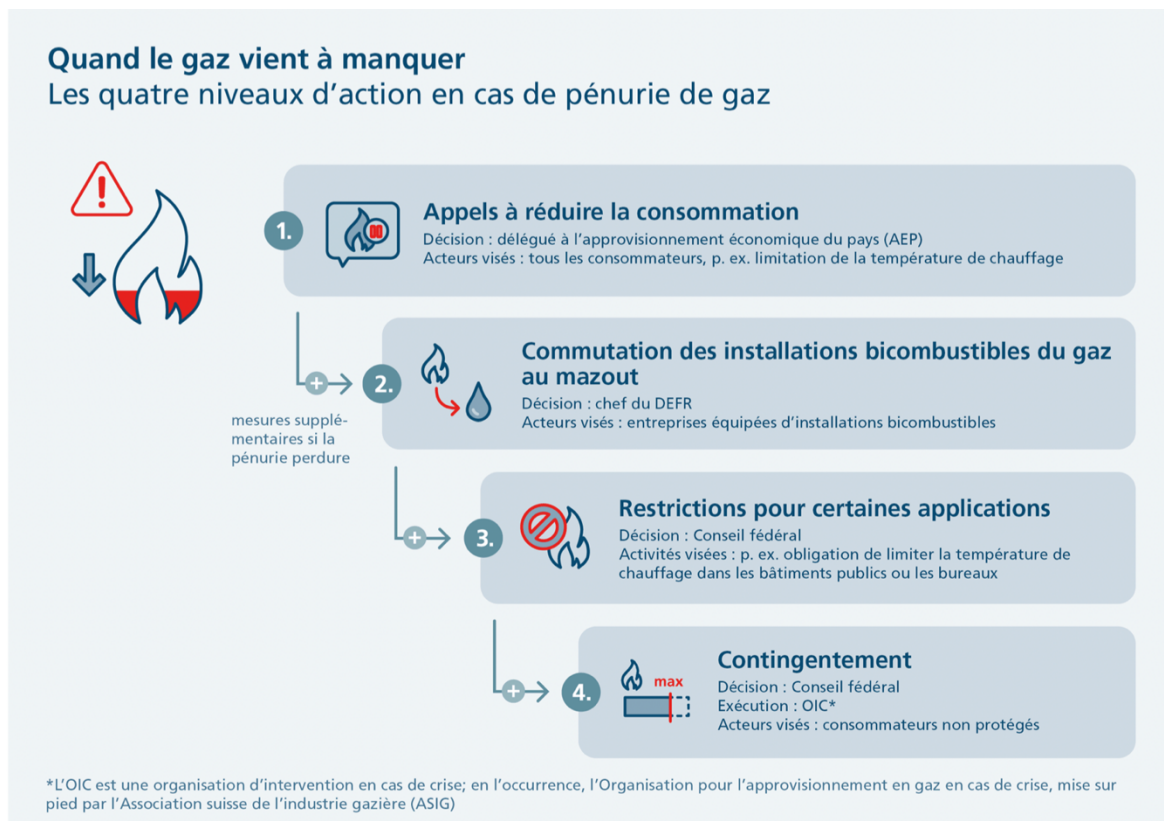


Communiqué de presse

Mesures en cas de pénurie grave

Gaznat participe également à la mise sur pied de l'Organisation d'Intervention en cas de Crise (OIC gaz), chargée de gérer l'approvisionnement en gaz en cas de pénurie (www.kio.swiss). Si malgré tous les efforts mis en place le marché n'arrive plus à pallier à une pénurie, l'Approvisionnement Economique du Pays (AEP) prendra le relais par le biais de mesures réglementées par voie d'ordonnances.

Dans cette situation, la Confédération agira selon les quatre niveaux décrits ci-après. La campagne d'appel à réduire la consommation a déjà débuté ; l'objectif est de réduire de 15% la consommation de gaz.



Source Confédération / DEFR / AEP





Communiqué de presse

Stockage de gaz en Suisse

En parallèle, Gaznat se réjouit des réflexions menées par la Confédération destinées à soutenir les efforts visant à créer des capacités de stockage de gaz en Suisse. Dans ce domaine, Gaznat poursuit ses activités avec ses partenaires : après avoir réalisé des forages de reconnaissance, une étude technico-économique d'un projet de stockage de gaz en cavités rocheuses dans le Haut-Valais est en voie de finalisation.

Informations complémentaires

Gaznat SA

René Bautz – Directeur général

Tél. 058 274 04 42

r.bautz@gaznat.ch

A propos de Gaznat SA

Acteur innovant et de confiance sur la scène énergétique, Gaznat assure l'approvisionnement et le transport du gaz naturel à haute pression en Suisse occidentale depuis 1968. Forte d'un savoir-faire développé depuis plus de 50 ans, Gaznat garantit la sécurité d'approvisionnement de ses clients et partenaires tout en accordant une priorité absolue à la protection de l'environnement, des personnes et des biens. Consciente de l'importance des infrastructures gazières pour la transition énergétique, Gaznat s'engage à la réalisation des objectifs de la stratégie énergétique suisse pour 2050 et pour la protection du climat. Plus d'informations sur www.gaznat.ch.

